Maubeuge, le 18 juin 2020

Chers parents,

A la suite de l'allocution du Président de la République dimanche soir, le gouvernement a publié le décret 2020-724 modifiant le décret du 3 mai 2020 et le Ministère de l'Education Nationale a publié hier soir un nouveau protocole sanitaire destiné à favoriser le retour de tous les élèves à l'école et au collège pour la fin de l'année scolaire.

Nous vous communiquons par la présente circulaire les assouplissements apportés à ce nouveau protocole qui pourrait encore être modifié pour assouplir, de manière encore plus importante, les règles relatives à la distanciation.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant laCovid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les nouvelles règles de distanciation :

La règle de surface de 4m² par élève ne s'applique plus dans les locaux comme dans les espaces extérieurs.

A l'école maternelle, entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe, aucune règle de distanciation ne s'impose, que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs. Dans les écoles élémentaires et les collèges, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives. L'organisation de la classe à l'air libre est donc une possibilité encouragée. Si la configuration des salles de classe (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves. Les élèves de plus de 11 ans doivent porter le masque de protection dans la classe.

Groupe scolaire catholique de Maubeuge

Notre-Dame de Grâce
Théophile Legrand
Notre-Dame du Tilleul

13, rue de la Croix
CS 50127
59602 MAUBEUGE CEDEX

Les gestes barrières :

Le maintien des gestes barrières, à l'école et au collège, reste en vigueur (lavage des mains, port du masque pour les collégiens dans les situations où la distanciation d'au moins 1 mètre ne peut être garantie. Lorsque le masque n'est pas utilisé, il peut être replié sans contact extérieur intérieur, (ne pas le rouler), et stocké dans une pochette individuelle). Port du masque OBLIGATOIRE pour les déplacements des collégiens.

Afin de respecter la limitation de brassage des élèves au collège, deux mesures ont été prises : Les élèves resteront à leur place dans une classe fixe. Ce sont les enseignants qui se déplacent et les emplois du temps ont été modifiés (cf pièces jointes).

Entrées et sorties des élèves :

Les parents ne sont toujours pas autorisés à entrer dans les établissements. Toute demande de rdv avec les responsables de site doit être anticipée et sollicitée auprès de l'accueil administratif.

A l'école : Les enfants de maternelle seront accueillis à partir de 8h15 jusqu'à 8h30 (heure de fermeture de grille) par les aide maternelles et/ou enseignants dans la cour maternelle, ils seront repris au même endroit, à 11h30 et 16h30. Toutefois, la garderie du matin sera de nouveau ouverte à partir de 7h30 jusqu'à 8h15 et celle du soir, ouverte de 16h30 à 18h00. Pas d'étude mais garderie des élèves de primaire dans la cour jusque 18h00 également.

Au collège : Exceptionnellement pour cette fin d'année, les entrées et les sorties pourront se faire aux heures de début et de fin des cours de demi-journées (emplois du temps ci-joints). Toutefois, afin de permettre un accueil de 8h00 à 17h20, les élèves seront encadrés et animés par l'équipe de vie scolaire dans la cour intérieure du collège, quel que soit la météo, les salles de CDI et d'Etude étant neutralisées pour raisons sanitaires.

Restauration :

Un retour à la normale du service de restauration (repas chaud et tarif de demi-pension habituels) est prévu dès le lundi 22 juin 2020 dans le respect de la distanciation physique et des gestes barrières.

Nous tenons particulièrement à vous remercier, chers parents, de la patience et de la compréhension dont vous avez su faire preuve ces derniers mois ainsi que de la confiance que vous nous accordez depuis le début de cette crise sanitaire. Vous présentant nos salutations distinguées.

Sandrine Broutin, Cheffe d'établissement école

Rémi Dulieu, directeur adjoint collège

Groupe scolaire catholique de Maubeuge

Notre-Dame de Grâce
Théophile Legrand
Notre-Dame du Tilleul

13, rue de la Croix
CS 50127
59602 MAUBEUGE CEDEX